



B.P. n° 5 - 06391 CONTES Cedex

contact@acme06.org

tél. 06 82 65 06 80

Action Citoyenne pour un Meilleur Environnement - Pays des Paillons

Contes, le 6 mars 2022

Cher(e) ami(e),

Notre assemblée Générale s'est déroulée le lundi 21 février 2022.

En 2021, 94 adhérents. 19 étaient présents, 48 ont envoyé leur pouvoir. Le quorum était donc atteint.

Nous remercions tous ceux qui ont pu participer ou qui ont pu envoyer leur pouvoir.

L'AG a débuté à 19h15, en voici le compte-rendu.

Rapport moral.

*** implications diverses :**

- départ du Conseil de Développement en 2021 (après plus de dix ans de participation). Toujours prêts à participer à des actions/réflexions ponctuelles sur des sujets en rapport avec l'environnement.
- préservation des plateaux Tercier, la Lara, Caussiniera... L'idée serait d'obtenir la création d'un parc départemental.
- poursuite des actions pour la ligne Nice-Breil-Coni dans le cadre du collectif qui a été initié par le Conseil de développement.
- participations dans les diverses structures (CLIS/CLI/CSS) concernant Lafarge, Vicat, Brenntag, UVE de l'Ariane, les CLI carrières (pour certaines, un de nos membres y représente le GADSECA).
- participation à l'élaboration du plan climat CCPP-CARF pour lequel les travaux doivent débiter incessamment.

L'année 2021 a encore été largement impactée par les effets Covid, mais il y a eu plus d'activités que l'année précédente.

*** les rencontres :**

- avec l'antenne du Secours populaire à Tende : remise de nos dons pour la solidarité Tempête Alex
- avec M. Tujague, maire de Contes (fermeture Usine Lafarge et activités sur ZA de la Roseyre, rive droite)
- avec Mme Henry (DREAL) sur les ICPE du territoire
- avec les banques (Crédit Agricole et Banque Postale, ouvertures et fermetures de comptes)
- avec les maires concernés par les plateaux à protéger pour la création d'un parc départemental
- sur les sites de la Roseyre (Algora et Millo/ENSO)
- réunions Brenntag et Vicat
- réunion Conseil de développement sur le devenir de la CCPP après le départ de Drap et CVV.

*** les ZAE :**

- échanges de courriers avec l'entreprise Sclavo (Plan de Peille), qui doit refaire des mesures sur le bruit
- rencontres avec M. Kester qui a repris le site Millo pour installer une déchetterie (tri) ; marché passé avec la Métropole pour ses encombrants. Ceux-ci seront compactés (plastique) pour ensuite aller se faire découper dans les Bouches-du-Rhône lorsque l'usine adéquate aura été construite. Les CSR ainsi obtenus devraient ensuite revenir chez Vicat pour incinération. Le site est beaucoup plus propre, en revanche les riverains se plaignent du nombre de camions, du bruit et de la poussière (cela a été l'objet d'une rencontre tripartite avec M. Kester et son directeur, deux riverains membres d'une association créée pour ENSO et nous-mêmes). Le vieux bâtiment (ruine) doit être détruit et remplacé par un neuf qui abritera le compacteur. Affaire à suivre sur le bruit notamment et le nombre de camions. Nous sommes en attente d'une hypothétique enquête publique.

- rencontre avec M. Guiglion après l'incendie de cet été. Incendie sans gravité mais qui, encore une fois, a permis de voir à quel point ce site est mal tenu, malgré les dénégations du directeur. Nous en voulons pour preuve la nouvelle mise en demeure préfectorale datant du 13 janvier 2022 (poussières en quantité importante, registres non conformes aux prescriptions, mauvaise traçabilité des déchets). Le devenir des déchets qui passent sur ce site : les bois partent en Italie (vers Milan) pour fabrication de panneaux, les végétaux partent en compostage dans le 04, ou en amendement pour remblai de carrières, les gravats propres servent au comblement de la carrière Lafarge, les gravats sales partent vers Marseille (centres de tri automatisés qui sur-trient ou alors en usine d'incinération).

- le 8 juillet 2021, réunion type CLIS sur Brenntag

cette entreprise emploie 12 personnes, a été créée dans les années 90, manipule 14 000 t de produits dangereux. Il y a eu création d'un sas à l'entrée du site (Vigipirate), la mise en place d'une astreinte locale (à moins de 30 minutes du site !), la mise en place d'une téléalerte pour le voisinage (bande de 100m). En 2022, un Plan de prévention et d'intervention particulier (PPIP) devrait être réalisé sur 100 m de périmètre. Nous avons fait la demande d'une visite de site. M. Tujague a précisé que la présence de Brenntag impacte le développement du secteur de la Pointe. Aussi, il souhaite une discussion avec la direction nationale, ce qui ne lui a pas été accordé à la date de la réunion. Si cela était impossible, il envisage de demander la fermeture du site. Nous avons soutenu son intervention.

*** les cimenteries :**

- Vicat : le 4 octobre 2021, Clis (en visio) ACME était représentée par Anne-Marie.

La CLIS a été officiellement transformée en CSS (Commission de suivi de site). ACME y siègera.

Quelques questions sont à affiner suite à la CLIS, nous prévoyons un rendez-vous avec la direction (notamment sur les camions et les déchets incinérés).

- Lafarge : les activités de fabrication de ciment ont cessé depuis le 31 décembre 2021. Le comblement en carrière se poursuit. Le site des expéditions est toujours opérationnel (le ciment arrive du 13 et est ensuite vendu sur le département). Nous avons manifesté notre refus de voir la cimenterie reprise par M. Audemart qui s'était positionné. Nous avons rencontré à deux reprises les responsables de l'usine.

- le 16 février 2022 : présentation d'une étude commandée par la Commune de Contes, la CCPP en étant partie prenante. Il y a un projet d'achat à la fois pour la Commune de Contes et pour la CCPP (seulement pour une partie des terrains, rien de très précis actuellement).

Dans le cadre de cette étude (projet/canevas de travail plus qu'une vision fidèle du devenir du site), le bureau d'études voit une organisation en 3 secteurs : celui des expéditions (baptisé "village entrepreneurial") qui serait un lien entre la zone d'activités et le village, celui du site de la production (appelé "zone d'activités du Pimian"), et le site de la carrière pour lequel aucun projet réel n'existe encore car toujours en comblement. Le souhait du conseil municipal : garder cet espace en zone verte, naturelle, vouée aux sports, loisirs, promenades... Nous partageons cette vision. Ce qui est intéressant c'est la volonté affichée de préserver la nature, de valoriser le paysage environnant, de l'intégration paysagère du site, d'optimiser les surfaces imperméabilisées, la volonté de rendre de l'espace au Paillon, d'optimiser les voies d'accès et de favoriser les modes de déplacement doux. La direction Lafarge-Holcim ne s'est toujours pas manifestée sur un projet. A l'heure actuelle la priorité est donnée à la démolition du site. Celle-ci devrait être mise en œuvre rapidement. Nous serons peut-être appelés à intercéder pour cela car il n'est pas question de laisser le site en friche plusieurs années sans que rien ne se passe (comme cela est le cas ailleurs en France).

*** la ligne Nice-Coni :**

des projets sont à l'étude pour valoriser la ligne sur le plan touristique (train de nuit), des accords européens sur les lignes de trains vont peut-être permettre d'avoir des financements. Une inquiétude subsiste : durant les travaux, y aura-t-il ou pas maintien de la ligne jusqu'à l'Escarène ?

*** l'UVE de l'Ariane**

La CLIS s'est tenue le 6 décembre 2021. Nous n'avons pas pu y assister. Nous avons eu le compte-rendu.

Le compte-rendu de la veille sanitaire n'a pas pu se tenir (déjà reporté deux fois, cause COVID). Normalement en mars.

*** Rencontre avec Mme Henry :**

- Pour l'Ariane, l'incinérateur de Nice devient ARIANEO. Les travaux doivent démarrer fin d'année jusqu'à 2024. Pendant les travaux, une partie des déchets sera stockée en balles sur le centre de tri qui existe à l'Ariane. Le nombre de tonnes autorisées à être incinérées sera toujours de 380 000.

A partir de 2023, il y aura un tri obligatoire des biodéchets.

La Métropole doit construire un centre de tri (travaux prévus de 2024 à 2026).

- Monaco : prévoit de construire un incinérateur
- Vicat : va utiliser de plus en plus de combustibles de substitution (provenant de Valazur)
- Valazur n'a pas repris le marché des déchets de la Métropole
- ENSO : a déposé une déclaration et une étude de Cas par Cas, se tient juste en-dessous de la limite pour l'autorisation (75 t/jr)
- Algora : toujours projet de site à Mandelieu, conclusions rendues récemment sur les espèces protégées
- Lafarge : en attente du dossier de cessation de l'activité, passe en régime déclaration pour le site des expéditions, révision du plan de comblement de la carrière.
- Site Sclavo (Drap) : doit refaire ses mesures de bruit celles produites étatntincomplètes (par 2 fois !).

*** Foire de Contes, septembre 2021 :**

Enfin ! Nous avons pu alerter sur la quantité des plastiques à diminuer, proposer à des prix très intéressants des bouteilles/gourdes réutilisables et offrir des kits de fabrication maison de produits d'entretien.

* Sortie : le 7 juillet 2021 à La Brigue.

En train. Repas au restaurant puis visite de la Chapelle Notre-Dame des Fontaines et du Musée des Arts et Traditions. Une guide très intéressante pour la Chapelle, un accueil très sympathique au Musée.

* octobre 2021 : participation à la fête organisée à Cantaron (biodiversité) par l'association Canta Rena.

* les prévisions pour 2022 :

- poursuite et suivi des dossiers en cours
- poursuite des rencontres avec la DREAL, de la collaboration avec le GADSECA,
- participation au plan climat CCPP-CARF
- rencontre avec M. Piazza, président de la CCPP (parc départemental et éco-tourisme)
- organisation de deux conférences pour les élèves des collèges de Contes et L'Escarène
- participation aux deux foires de Contes et à d'autres événements selon programmation
- report de la fête pour les 20 ans d'ACME : toujours au Parc du Verger, à Contes
- organisation d'une ou deux sorties
- les réunions régulières des CA : mini conférences ou mini films ? Nous allons essayer.

* Questions diverses :

- appel à candidatures pour le renouvellement du CA et du bureau
- proposition d'actions sur le terrain type "ramassage des déchets" avec aspect pédagogique pour les enfants et dimension intergénérationnelle
- annonce d'une rencontre sur le terrain cultivé par Béatrice pour fin avril (date à préciser)

Le rapport moral est adopté à l'unanimité des présents et représentés.

L'AG s'est terminée à 21 h.

Nous avons encore une fois pu apprécier les talents de notre amie Bernadette pour notre petit repas partagé. Merci à Annie pour ses desserts, et à Simone pour la surprise de ses fruits bio.

Nous vous remercions tous chaleureusement de votre soutien fidèle, de votre présence, de votre confiance. Nous accueillons avec bonheur les nouveaux adhérents qui, nous l'espérons, vont enrichir nos horizons.

Merci à ceux qui ne l'ont pas encore fait de penser à renouveler leur adhésion (car l'union fait toujours la force !).

Cette année, nous communiquerons davantage par mail pour éviter la charge des frais postaux. Bien sûr, nous enverrons des courriers postaux à ceux qui n'ont pas de mail.

Bien amicalement,
Nadine Broch, présidente